



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 3 novembre 2020

CA virtuel

Présents : François AMBOLET, Bernard BODIN, Ariane CHARTIER, Françoise DAVID-SCIARA, Monique FALLEAU, Geneviève LANGLOIS, Christian LATRY, Yvon LE GALL, Céline MENIL, Christine MIEGGE, Nicole PETITOT, Stéphane RAVAILLE, François VELLAS.

Représentée : Marie-Denise RISS-COLY (procuration à F. DAVID-SCIARA).

Excusée : Claudine METTAIE.

CR du CA virtuel du 28 août juin 2020

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Cooptation

Le président propose au vote la cooptation de Gaëtan VEYRENT en tant que suppléant de François VELLAS de l'UIA de Toulouse.

Contre 0 Abstention : 0 **Pour : à l'unanimité**

Point financier

Le CA examine les documents transmis par le trésorier

Contre 0 Abstention : 0 **Pour : à l'unanimité**

Le Président remercie le trésorier pour la clarté des comptes et de ses exposés

Le CA prend acte des résultats.

Rôle de l'UFUTA

Pendant cette période de turbulences il est difficile de prévoir même à moyen terme.

Comment l'UFUTA peut-elle apporter de l'aide aux structures

Statuts

La commission a introduit la notion de Label et un article concernant l'état d'urgence.

Remarque : il y a intérêt à alléger les statuts et renvoyer les précisions dans le Règlement intérieur car lorsque nécessaire l'intervention est plus rapide, il n'y a pas besoin de la soumettre à l'AGE.

L'AGE virtuelle est légitimée ensuite par les statuts

Rôle des suppléants en tant qu'administrateurs à part entière cependant le suppléant peut participer sans droit de vote lorsque le titulaire est présent

AGO 2021 est indispensable et il convient de favoriser le virtuel pour échanger.

Vote : envoi aux structures qui renvoient le vote des délégués par mel

Journée des dirigeants

Prévue pour le vendredi 27 novembre de 9 à 12 h en visio conférence

Au préalable il est souhaitable de demander aux structures les difficultés qu'elles rencontrent et en faire une synthèse qui serait ensuite envoyée à tous.

Les points essentiels de l'ODJ de cette journée sont évoqués.

Assises 2022 à Mayenne

Proposition de la mise en place d'une commission mixte UFUTA / UTL Mayenne pour la préparation de la manifestation.

Du côté UFUTA sont proposés les membres suivants :

François AMBOLET, Bernard BODIN, Françoise DAVID-SCIARA, Christian LATRY (trésorier), Yvon LE GALL (Conseil scientifique), Stéphane RAVAILLE, Marie-Denise RISS-COLY.

Une première réunion est prévue le **mardi 8 décembre 2020 de 14 h à 18 h** en visio avec les représentants de l'UTL de Mayenne

Les dates retenues : du mardi 14 juin au 16 juin 2022.

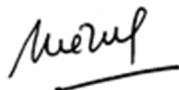
Le lundi 13 juin 2022 se tiendra une réunion du CA suivie d'un dîner avec les représentants de l'UTL de Mayenne

Missions : compte rendu

Avant de clore cette réunion il est fait brièvement état des contacts

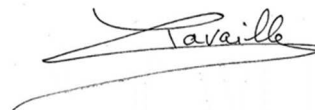
La notion du parrainage d'une structure par une structure membre de l'Union est évoquée.

La secrétaire



Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE